

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE PLESTIN-LES-GREVES

## CHATEAU DE LESMAËS

---

ELABORATION DU PERIMETRE DE PROTECTION MODIFIE





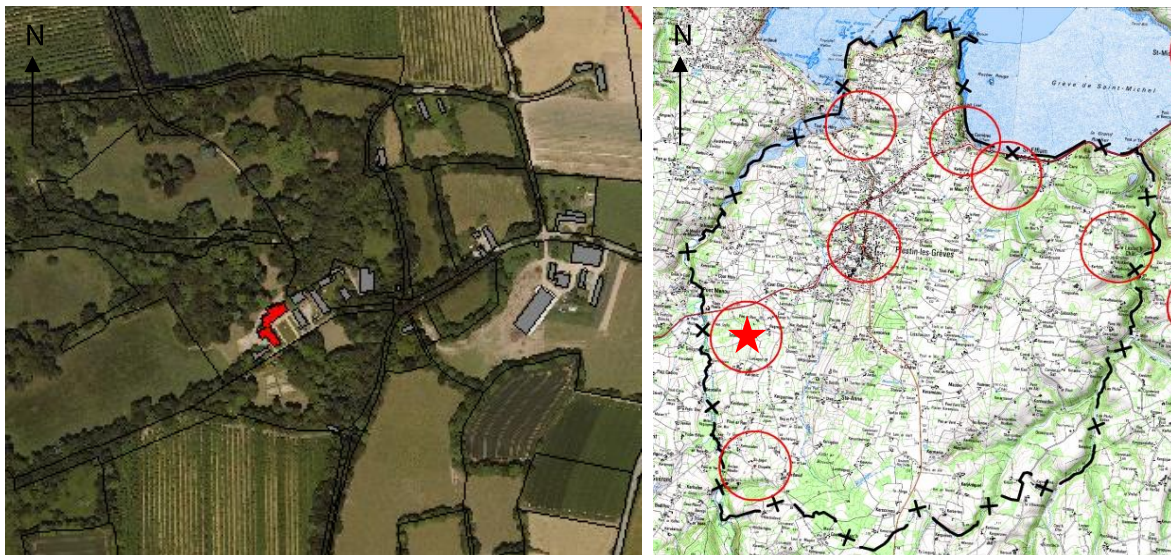
## Sommaire

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DU MONUMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>4</b>
1.1	Situation.....	4
1.2	Quelques mots d'architecture et d'histoire.....	5
1.2.1	<i>Eléments descriptifs</i> .....	5
1.2.2	<i>Eléments historiques</i> .....	6
1.3	Transcriptions réglementaires autour du monument.....	7
<b>2</b>	<b>ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DU MONUMENT.....</b>	<b>8</b>
2.1	Approche générale .....	8
2.2	Environnement en co-visibilité.....	9
2.3	Environnement en co-sensibilité .....	10
<b>3</b>	<b>PROPOSITION DU NOUVEAU PERIMETRE DE PROTECTION.....</b>	<b>11</b>
3.1	Description du nouveau périmètre de protection .....	11
3.2	Objectifs du PPM.....	12
3.3	Liste des parcelles concernées Château de Lesmaës .....	12

# 1 PRESENTATION DU MONUMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT

## 1.1 SITUATION

Le château de Lesmaës se situe à l'ouest de la commune de Plestin, au sud de la route de Morlaix (RD 786).



*Photo aérienne et courbes du niveau*





## 1.2 QUELQUES MOTS D'ARCHITECTURE ET D'HISTOIRE<sup>1</sup>

### 1.2.1 Éléments descriptifs

Le château de Lesmaës est construit en granite et schiste sur un plan d'ensemble en L.

Le corps de logis est une construction à deux corps en équerre et à trois pièces au rez-de-chaussée comprenant une tour d'escalier circulaire dans-œuvre située dans l'angle antérieur gauche. Le corps de bâtiment principal, dont la façade antérieure est montée en grand et moyen appareil de granite, est ajourée à l'avant de trois travées formées de croisées et de lucarnes à gables architecturés. Il présente également une tour d'escalier circulaire demi-hors-œuvre centrale sur l'élévation postérieure. L'aile en retour d'équerre est prolongée au sud par une chapelle à vaisseau unique terminée par une tour coiffée d'un toit conique (chapelle funéraire de la famille de Kergariou d'après René Couffon).

*Le château de Lesmaës*



---

<sup>1</sup> Source : GLAD, portail des patrimoines de Bretagne

### 1.2.2 Éléments historiques

Le château de Lesmaës a été construit aux alentours de 1500, comprenant une chapelle (restaurée et remaniée) et un colombier (disparu).

*Extrait des plans cadastraux parcellaires de 1848 et Vue générale, croquis du 2ème quart du 20ème siècle (Henri Frotier de La Messelière / AD 22)*





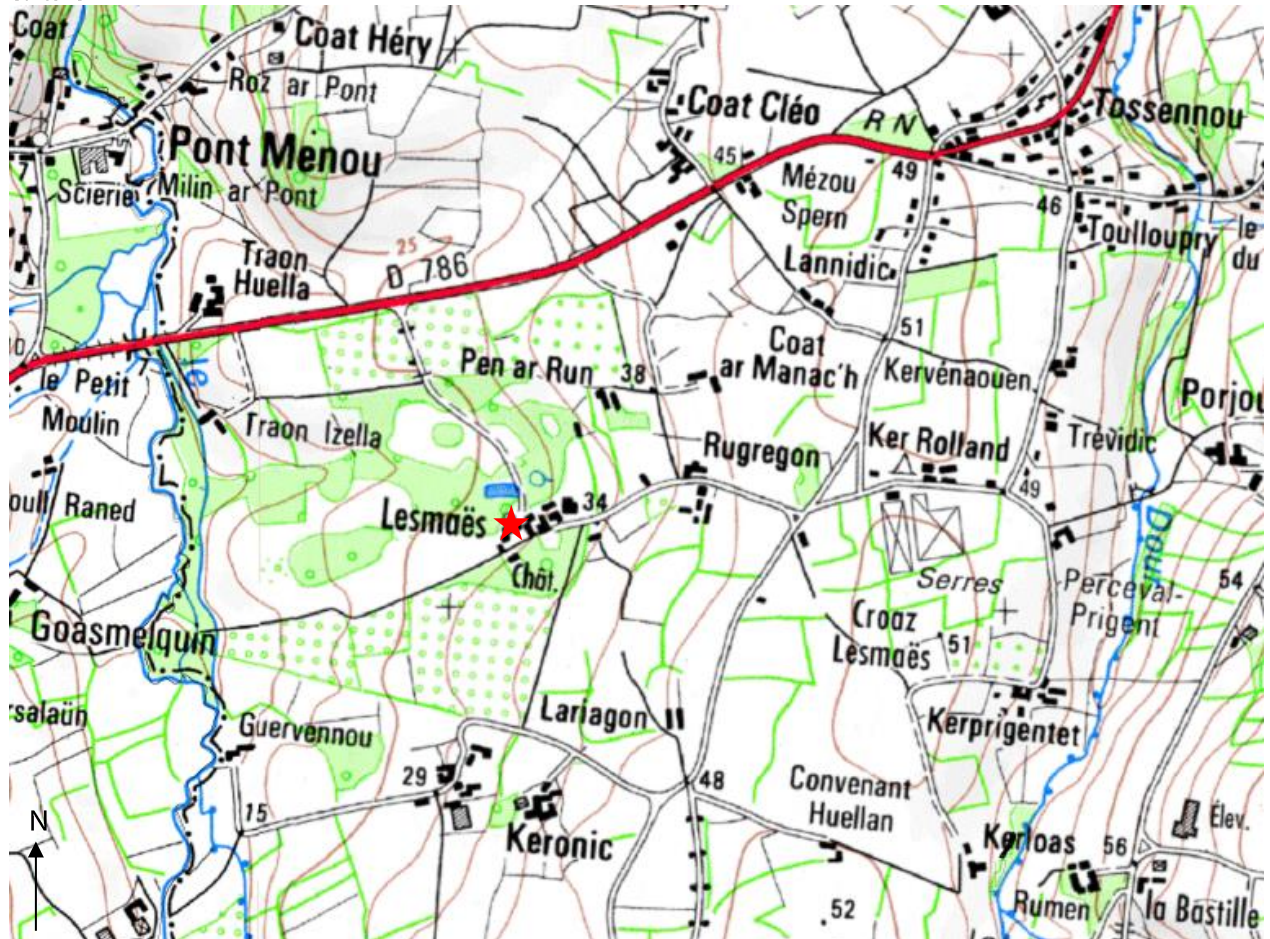


## 2 ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT DU MONUMENT

### 2.1 APPROCHE GENERALE

Le château de Lesmaës se situe sur le versant est de la vallée du Douron. Il s'inscrit au cœur d'un grand ensemble agricole et naturel composé de champs ouverts structurés par la trame bocagère, les boisements et les vergers.

Carte IGN





## 2.2 ENVIRONNEMENT EN CO-VISIBILITE



Le manoir n'est pas perceptible depuis le domaine public du fait de la trame bocagère et des masses boisées qui encadrent le site.

En outre, le faible maillage routier limite les perceptions sur le monument. Le château n'est en effet pas visible depuis les voies qui le desservent.

Les perspectives qui se dégagent sont uniquement dans l'axe est/ouest à travers le coteau de la vallée du Douron orienté vers l'ouest.

*Photos 1 et 2 : Les abords immédiats du site*





## 2.3 ENVIRONNEMENT EN CO-SENSIBILITE



L'environnement large du monument participe à sa mise en valeur. Ainsi, le secteur de co-sensibilité englobe l'ensemble des bâtiments en lien avec le château, le parc du château, les terrains agricoles et naturels autour du monument, l'exploitation agricole et les constructions voisines aux lieux-dits Rugregon, Lariagon Coat Ar Manac'h, Pen Ar Run et Traon Izellan.

*Photo 3 : Ferme attenante au Château*



*Photo 4 : Construction à Rugregon*



### 3 PROPOSITION DU NOUVEAU PERIMETRE DE PROTECTION

#### 3.1 DESCRIPTION DU NOUVEAU PERIMETRE DE PROTECTION



Le nouveau périmètre de protection autour du Château de Lesmaës :

- Au Nord : La route départementale 786
- A l'Est, Pen ar run, Coat ar Manac'h et Rugregon sont inclus. Ensuite, la limite s'appuie sur le chemin vicinal n°1.
- Au Sud, le chemin de Kerdanger crée la limite.
- A l'Ouest, le chemin situé à l'Est du Douron forme la limite.

Ces voies composent le périmètre de co-sensibilité et de co-visibilité du monument.

Ainsi, les différences majeures entre le périmètre de 500 mètres et le périmètre de protection modifié sont :

Exclusion de toutes les parties bâties et non bâties de :

- La route départementale 786 et les parcelles situées au Nord
- Les parcelles situées à l'Est du chemin vicinal n°1 : La Croix de Lesmaës, Kerloas
- Les parcelles situées au Sud du chemin de Kerdanger : Keronic Bras, Keronic Lemeur, Guervenou
- 

Sont ajoutés dans le périmètre de protection :

- Les pointes Nord-est des terrains support des corps de ferme Coat ar Manac'h et Rugregon
- La pointe Sud-est des terres Lariagon
- Les terres allant de Lesmaës allant jusqu'au chemin situé à l'Est du Douron

Ce périmètre de protection modifié est réduit par rapport au périmètre des 500 mètres mais celui-ci semble plus cohérent quant à la protection des abords du Château de Lesmaës.

La superficie du périmètre de protection passe de 78,54 hectares à 73,5 hectares.

### 3.2 OBJECTIFS DU PPM

La modification du périmètre de protection autour de du Château de Lesmaës a pour but de recentrer sur les enjeux essentiels et sur les lieux de co-visibilités et de co-sensibilités. Il s'agit de protéger les lieux les plus sensibles au regard de la préservation et de la mise en valeur de l'ensemble monumental.

C'est pourquoi, à l'intérieur du nouveau périmètre, les objectifs sont les suivants de préservation des abords des Monuments Historiques seront poursuivis :

- Veiller à la qualité architecturale des interventions sur le bâti existant qu'il s'agisse de rénovation, réhabilitation, extension ou changement de destination,
- Veillez à l'intégration des constructions neuves sur les espaces non urbanisés en prolongement ou en lien avec le tissu urbain existant,
- Veiller à la conservation et la protection des vues les plus importantes sur le Monument Historique lors de constructions nouvelles.

### 3.3 LISTE DES PARCELLES CONCERNEES CHATEAU DE LESMAËS

Méthode : parcelles qui sont en limite intérieure du périmètre, en partant du Nord/Ouest et en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

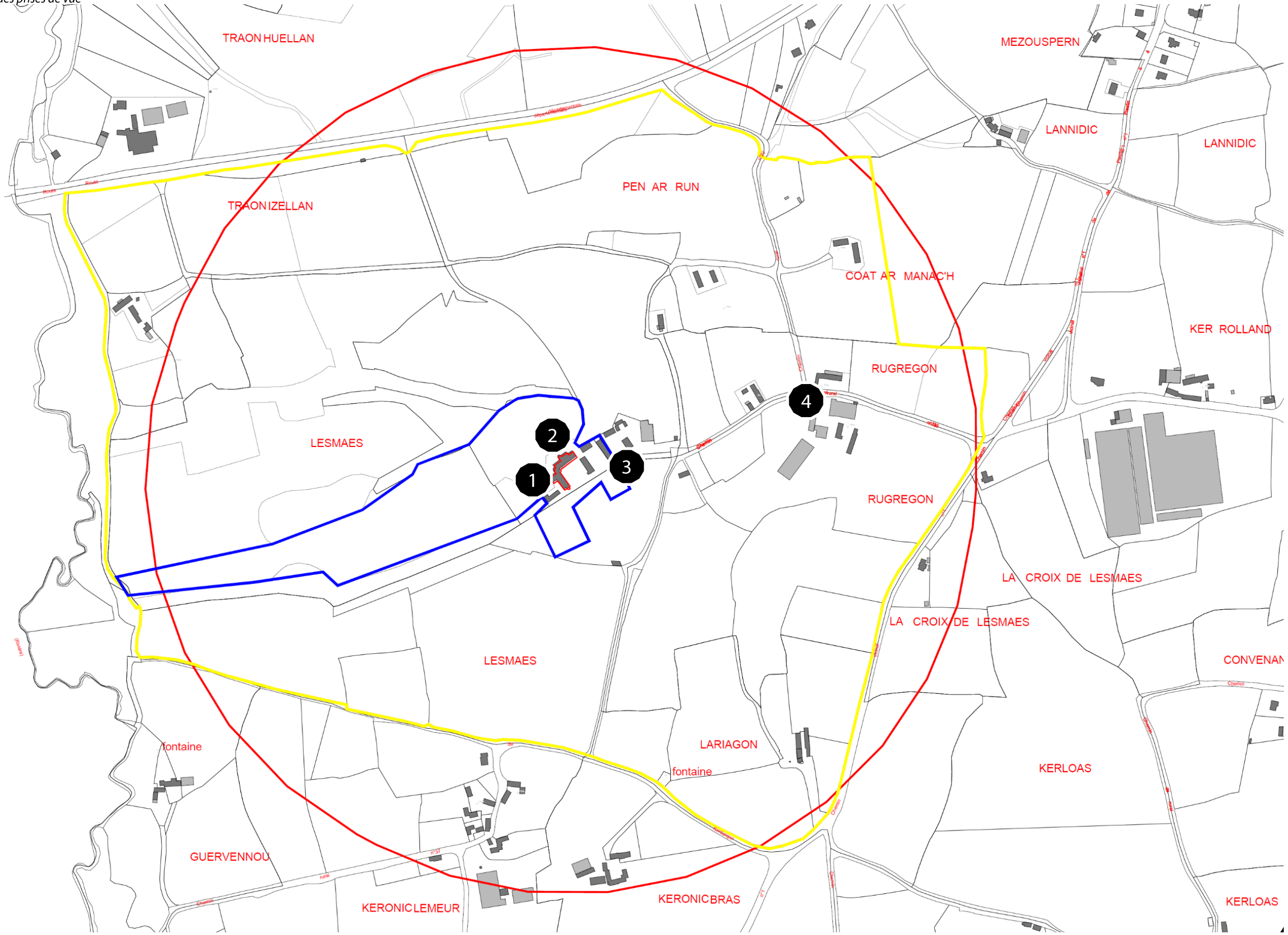
- Section YE :
  - o 83
  - o 81
  - o 57
  - o 56
  - o 58
  - o 64
  - o 65
  - o 71
- Section YD :
  - o 13
  - o 15
  - o 14
  - o 22
  - o 23
  - o 21
  - o 20
  - o 19
  - o 18
  - o 131
  - o 5
  - o 4
- Section YE :
  - o 78
  - o 84
  - o 85



Localisation des prises de vue



COMMUNE DE PLOUGAN - CULFIANG (FANSTÈRE)



TRAONHUELLAN

MEZOUSPERN

LANNIDIC

LANNIDIC

PEN AR RUN

TRAONIZELLAN

COAT AR MANAC'H

KER ROLLAND

RUGREGON

LESMAES

2

1

3

4

RUGREGON

LA CROIX DE LESMAES

LA CROIX DE LESMAES

LESMAES

CONVENAN

fontaine

LARIAGON

fontaine

KERLOAS

GUERVENNOU

KERONICLEMEUR

KERONICBRAS

KERLOAS



Périmètre de protection modifié

